



POLYBITUME 1045

EMULSION BITUMINEUSE DILUABLE A L'EAU

DESCRIPTION

Préparation à base d' une émulsion de bitumes en hydrodispersion avec stabilisateur.

FONCTIONS

Présentation en pâte texturée en phase aqueuse non inflammable à teneur élevée en matières actives.

S'APPLIQUE sur supports en béton, bois ou métalliques.

FORME après séchage dans les conditions préconisées d'utilisation un film homogène résistant à l'eau.

PERMET grâce à sa texture de l'utiliser aussi bien sur des surfaces horizontales que verticales.

TRES BONNE ADHERENCE du film formé sur supports en ciment, **ne flue pas** une fois sec sur les surfaces verticales.

BONNE RESISTANCE DU FILM SEC aux conditions atmosphériques ambiantes, températures, humidités, rayons UV.

ASSURE après séchage et durcissement complet une protection des matériaux contre l'oxydation et l'agressivité des atmosphères salines de bord de mer, ambiances humides.

S'APPLIQUE sur les surfaces sèches devenues perméables à l'eau telles que toitures, fibrociment, ou pour entraver les remontées d'humidité : arases de fondation, enduits poreux, murs, sous-sols, murs enterrés, soubassements, etc.

PEUT ETRE ASSOCIE au ciment ou au sable/ciment, gravillon, pour la réalisation de liants d'étanchéité de masse ou de ragréage de murs délités ou d'enduits protecteurs, mastics, mortiers de colmatage, de joints, de fissures dans les bassins, murs de retenue, fosses, puisards, abreuvoirs, etc.

PEUT ETRE ASSOCIE EGALEMENT sur supports insuffisamment stabilisés avec de la fibre mono-filamentaire de renfort ou sur des fissures étendues, application direct avec de la toile de polyester non tissée.

CARACTERISTIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

Pâte semi-épaisse

MASSE VOLUMIQUE

1010 g/l +/- 20 g/l.

ODEUR

Peu volatile, caractéristique de bitume.

COULEUR

Brun noir.

INFLAMMABILITÉ

NON INFLAMMABLE

MODE D'EMPLOI

PREPARATION DES SURFACES :

1 - / Nettoyer soigneusement les surfaces pour éliminer les particules non adhérentes, telles que poussières de ciment, sables, gravillons, algues, lichens, etc.. Piqueter si nécessaire les surfaces.

2 - / Dégraisser les endroits où les dépôts gras ou huileux afin d'éviter le risque d'entraver la pénétration et l'accrochage du produit à la surface du matériau à traiter.

DOSES D'UTILISATION A TITRE INDICATIF

A) Application sur surfaces

1 - / Sous couche de pénétration et d'accrochage : Diluer le produit soigneusement dans l'eau propre à l'aide d'une spatule ou d'une pelle dans la proportion, selon l'état et la porosité du support, généralement 1 partie de produit pour 1 partie d'eau froide. Appliquer régulièrement en imprégnation à la brosse, au rouleau ou en pulvérisation au pistolet à raison de 1 litre de solution pour 3 à 4 m².

2 - / Couches d'étanchéité et de protection : Après séchage de la couche d'apprêt, procéder à la mise en place de deux couches de la manière suivante : appliquer longitudinalement une première couche de produit pur à raison selon l'état de surfaces de 500 à 800 g/m². Laisser sécher et appliquer transversalement une deuxième couche de finition. Après séchage complet, le film formé résiste à l'eau.

NOTA : Dans le cas de protection de réservoir à eau en béton attendre une dizaine de jours au minimum : séchage et durcissement complet avant remise en service.

B) Liants, mastics d'étanchéité, mortiers de réparation

Avec du ciment PORTLAND CPA HS/55 en fonction des travaux et résultats recherchés :

- liants pour améliorer la plasticité dans la masse de 700 grammes à 2,1 Kg par sac de ciment de 35 Kg.

- réalisation de mastics : proportion type à moduler selon les applications, la nature et la qualité des supports.

EXEMPLE :

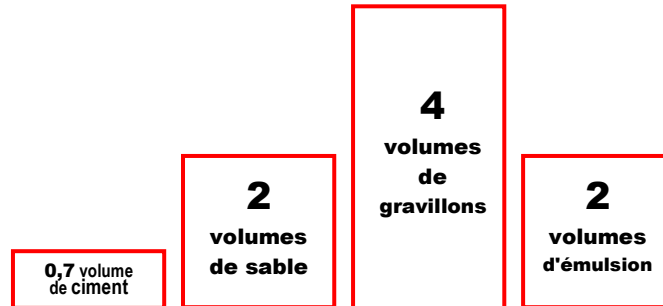
- 1 volume de ciment / 1,5 à 2 volumes d'eau / 9 à 10 volumes d'émulsion

- 1 volume de ciment / 2 volumes d'émulsion / 4 volumes de sable de rivière 0,2 mm ;
eau selon consistance nécessaire pour la mise en oeuvre.

- réalisation de MORTIERS

Mélanger à sec du ciment PORTLAND CPA 45 avec sable et gravillons concassés, dépoussiérés et non humides de 2 à 6 mm

EXEMPLE de mortier de réparation :



PRECAUTIONS D'EMPLOI

Protéger du gel au stockage, ne pas appliquer en dessous de 5°C. ou lorsque des températures négatives sont à craindre. Protéger les surfaces traitées contre les déversements de solvants pétroliers et dérivés, le film ne résiste pas aux hydrocarbures, huiles, essence, gasoil.

Ne pas stocker à des températures supérieures à 50°C. Utiliser toujours le produit à froid.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau dès la fin de l'application ou si le produit a séché, avec un solvant de nettoyage approprié.

Durée de conservation : 1 an, à l'abri de la chaleur.

Une fois ouvert, il peut se conserver environ 1 mois si l'emballage est bien refermé et stocker à température ambiante

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux.

Utiliser le matériel de protection approprié, gants, etc.

Protéger en cas de pluie, les surfaces traitées pendant la durée de séchage (en moyenne, selon les conditions ambiantes de 3 à 5 heures). **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Edition de AVRIL 2014 – annule et remplace les précédentes.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente